

HABILITATION ELECTRIQUE Personnel électricien en Basse Tension

B1-B1V et/ou B2-B2V et/ou BC et/ou BR [initial ou recyclage]

Préparation à l'habilitation électrique du personnel électricien effectuant des opérations du domaine de tension B1-B1V et/ou B2-B2V et/ou BC et/ou BR, suivant la norme NF C 18510.

Inscription possible dans un délai de 7 jours avant le début de la session. Pour toute demande de formation en intra, nous contacter.

 Public visé			 Tarif Inter*/personne
Toute personne ayant à réaliser des interventions générales, des travaux et des consignations dans un environnement électrique Basse Tension.	10 Personnes maximum	- Initial : 3 jours – 21 heures - Recyclage : 1.5 jour – 10.5 heures	- Initial : 425€HT - Recyclage : 230€HT <i>En Intra nous consulter</i>

**Tarification susceptible de varier en fonction du nombre de catégories souhaitées et de la durée de la session.*

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Connaître le risque électrique,
- Savoir s'en protéger,
- Être capable, selon le titre d'habilitation visé, d'effectuer des travaux, des interventions générales, des essais, des vérifications, des mesurages, des manœuvres et/ou des consignations en Basse Tension.

Prérequis

- Aptitude médicale
- Avoir 18 ans
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité
- Maîtriser la langue française : lu, écrit, parlé
- Pour le recyclage : habilitation électrique datant de moins de 3 ans

Objectifs pédagogiques

Permettre au personnel d'effectuer des interventions générales, des travaux et des consignations en sécurité dans des environnements électriques selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

Parcours pédagogique

THEORIE :

- Module tronc commun TC2**
 - Le risque électrique,
 - Les statistiques des accidents du travail,
 - Les obligations réglementaires et les différents acteurs,
 - Les domaines de tension et les risques associés,
 - Le circuit électrique et ses éléments,
 - Les différentes grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance...)
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocutions ...),
 - Les contacts directs et les contacts indirects,
 - L'identification des dispositifs de protection,
 - Les moyens de protection collective (Barrière, obstacle, nappes...)
 - Les moyens de protection individuelle (Ecran facial, gants ...)
 - Les différentes classes de protection,
 - La Très Basse Tension TBT,
 - La conduite à tenir en cas d'accidents corporel,
 - La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique,
 - Le principe de l'habilitation électrique suivant la norme NF C 18-510,
 - La définition des symboles d'habilitation,
 - Le rôle de chacun suivant le titre d'habilitation,
 - L'environnement électrique,
 - L'appareillage électrique,
 - La définition des zones et des distances,

Pour connaître les débouchés : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail.html>

- L'analyse de risque,
- Les principes généraux de prévention.

▪ **Les travaux en B1-B1V – B2-B2V**

- Les travaux en BT,
- Les rôles des différents acteurs (Chargé de travaux...)
- Les attestations de consignation (1 ou 2 étapes),
- Les différents risques liés aux travaux,
- Les essais,
- Les échanges d'informations.

▪ **Les interventions générales _ BR**

- Les interventions générales BT et leurs limites,
- Les opérations de dépannage,
- Les essais, les vérifications, les mesurages et les manœuvres,
- Les opérations de consignation pour son propre compte,
- Les différentes mesures de prévention (Instruction de sécurité, EPI, EPC...)
- Les opérations de connexion et de déconnexion sous tension,
- Les échanges d'informations.

▪ **La consignation _ BC**

- Les opérations de consignations,
- Les différents documents à échanger.

▪ **Evaluation théorique**

- Evaluation des connaissances relatives aux objectifs pédagogiques de la formation par QCM.

PRATIQUE

▪ **Evaluation pratique**

- Enumérer les différents risques dans la zone de travaux, d'intervention, de consignation (comportement adapté),
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPC et EPI,
- Réaliser une intervention, un mesurage, une vérification...
- Réaliser une consignation,
- Réaliser un balisage,
- Rédiger et échanger les documents nécessaires.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Support de cours, photos et vidéos.
- Ordinateur, vidéoprojecteur.
- Livret HABILITATION ELECTRIQUE remis à chaque participant.

Qualification intervenant(e)s

Formateur possédant une expérience professionnelle importante sur les installations électriques, à jour des habilitations correspondantes.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues QCM final à choix multiples permettant d'apprécier la capacité à opérer en sécurité. Remise d'une attestation de présence et avis d'habilitation remis à l'employeur.

Durée de validité

Recommandée : 3 ans

Modalités d'accessibilité

Accessibilité PMR : salles de formation en rez-de-chaussée, place de stationnement. Pour toute demande spécifique, mise en place de solutions adaptées : nous contacter.

Pour connaître les débouchés : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail.html>